

le Fil

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités
municipales**
BIODIVERSITÉ

/ p 3-6

| JANVIER 2025 | # 23



SOMMAIRE

 Actu municipale	03
 Lien social	09
 Culture	10
 Actu des assos	12
 Tribunes	18
 Infos pratiques	18
 Agenda	20

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire

Création / réalisation : A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 800 exemplaires sur papier recyclé
ISSN 2800-2679

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières

Tél : 02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr
www.saint-leger-de-linieres.fr

édit



Franck POQUIN,
Maire

La transition écologique s'appuie sur trois axes majeurs pour lutter contre les dérèglements climatiques :

- Les actions de décarbonation dont le but est de diminuer les productions des gaz à effet de serre,
- L'adaptation, qui vise à lutter contre les effets déjà présents,
- Et la protection de la biodiversité pour préserver les écosystèmes.

Collectivités territoriales, entreprises et habitants, chacun est invité à contribuer, à son échelle, à agir sur ces trois axes. La réussite sera collective ou ne sera pas.

Au niveau communal, nous engageons de nombreuses actions pour viser cet objectif : isolation des bâtiments, rénovations, pilotage à l'aide de capteurs intelligents, passage des éclairages en LED, créations de cheminements doux et de pistes cyclables...

Nous ne maîtrisons pas tous les délais de réalisation car certains projets sont pilotés par d'autres collectivités mais nous posons, dès à présent, les jalons et conditions favorables pour faciliter le travail de ceux qui nous suivront.

Côté biodiversité, nous avons lancé le travail sur l'atlas de la biodiversité intercommunale (ABCi). Parallèlement, nous proposons des animations sur la « forêt au fil des saisons » permettant de découvrir la faune et la flore locale. Mieux connaître, pour mieux protéger !

Enfin, pour poursuivre ce travail de préparation de l'avenir, nous entamons une révision de notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Derrière ce nom barbare, se cachent les règles et critères d'aménagement du territoire. Le but n'est évidemment pas de mettre notre commune sous cloche mais de veiller à préserver tous les équilibres, environnementaux comme anthropiques.

Nous avons confiance en l'avenir. Nous travaillons pour contribuer et vous proposer un monde vivable et plaisant. Cette promesse, nous vous la renouvelons pour cette nouvelle année qui s'annonce.

Que 2025 voit la réalisation de tous vos espoirs, de tous vos souhaits et qu'elle vous préserve des tragédies auxquelles la vie nous confronte parfois.

Belle année à tous.



BIODIVERSITÉ

Depuis le sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, la préservation de la biodiversité est considérée comme l'un des enjeux essentiels du développement durable en considérant les relations entre la croissance économique et les limites écologiques.

C'est dans cette dynamique que la Commune de Saint-Léger-de-Linières s'inscrit en s'engageant, depuis plusieurs années, pour la préservation et la restauration de la biodiversité locale.

En voici quelques exemples déclinés ci-après.

L'inventaire des arbres remarquables

En 2023, vous avez été invités à participer à l'identification des arbres remarquables de Saint-Léger-de-Linières dans le cadre d'une opération menée par Angers Loire Métropole et dont l'objectif était de renforcer la connaissance des arbres remarquables de notre territoire.

Ces arbres, du fait de leur taille, leur âge, leur essence rare, ou encore leur localisation, enrichissent le paysage et sont de véritables repères visuels valorisant le cadre de vie.

Un « rallye botanique » a été organisé à Saint-Jean-de-Linières le 22 septembre 2023 pour identifier ces arbres via l'application dédiée, avec le soutien des bénévoles de France Nature Environnement.

Chaque arbre relevé a fait l'objet d'une analyse et d'un contrôle sur le terrain.

Les résultats seront débattus et arbitrés avec les communes concernées, puis seront communiqués au courant de l'année 2025.

La municipalité remercie vivement chacun des contributeurs !



Le projet Atlas de la Biodiversité Intercommunal, dit « ABCi »

L'ABCi, co-construit avec les 22 communes d'Angers Loire Métropole, est déployé sur trois ans, jusqu'à fin 2026. Il doit permettre d'améliorer la connaissance de la biodiversité locale, grâce à la réalisation d'inventaires de la faune et de la flore.

Concrètement, les habitants sont activement impliqués au travers d'une grande campagne d'observation participative. Chaque mois, une nouvelle espèce est à observer, avec des informations et outils disponibles en ligne, en mairies, ou à la Maison de l'Environnement.

Les résultats alimenteront des bases de données nationales et serviront à renforcer et ajuster les actions de gestion et de préservation de la biodiversité du territoire.

Le projet ABCi se décline également par des animations de sensibilisation des habitants et des actions de sciences

participatives comme les balades pédagogiques.

Sur notre commune, vous avez la possibilité de percevoir notre belle « forêt de Linières » au fil des saisons, en participant à des balades découvertes menées par des experts.

Le premier rendez-vous, fixé en octobre dernier, a rencontré un vif succès. Il s'agissait d'une balade automnale accompagnée d'une botaniste de la Maison de l'Environnement.

Les trois suivantes se dérouleront comme suit :

ABCi, la Forêt de Linières à l'honneur

Prochain RDV
Samedi 18 janvier 2025
14h30 / 16h30
Parking Espace Galilée
St-Jean-de-Linières

Balade « HIVER » avec la LPO

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Places limitées
Gratuit, sur inscription
02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr

ABCi, la Forêt de Linières à l'honneur

Prochain RDV
Samedi 12 avril 2025
16h / 17h30
Parking Espace Galilée
St-Jean-de-Linières

Balade « Printemps » spectacle-conté avec l'échappée Zélie

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Places limitées
Gratuit, sur inscription
02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr

ABCi, la Forêt de Linières à l'honneur

Dernier RDV
Mercredi 16 juillet 2025
19h30 / 21h30
Parking Espace Galilée
St-Jean-de-Linières

Balade « Été » Sortie crépusculaire

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Places limitées
Gratuit, sur inscription
02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr



« Une naissance, un arbre »

Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale organise la plantation, sur la commune, d'arbres ou arbustes pour les enfants nés durant sa mandature.

Ces zones de plantations portent le nom que les parents de ces jeunes enfants ont souhaité collectivement leur donner par l'intermédiaire d'un appel à propositions suivi d'un vote.

Les propositions plébiscitées sont dévoilées symboliquement lors des fêtes de l'environnement.

C'est ainsi qu'en 2021, le « Verger des jeunes pousses » a vu le jour pour honorer les naissances de 2020. Il a accueilli une cinquantaine d'arbres. Il est situé route des Landes à Saint-Léger-des-Bois. Le moment venu, vous pourrez y glaner quelques fruits !

L'an passé, deux espaces verts ont été inaugurés à Saint-Jean-de-Linières : les bambins de 2021 et ceux de 2022 peuvent désormais se donner rendez-vous à « La croisée des p'tits loups », place de la Croisée, ou bien au « Jardin enchanté », au clos du presbytère.

Pour mettre à l'honneur les enfants de la commune nés en 2023, les parents concernés vont être prochainement contactés par voie postale. Affaire à suivre !



Distribution de copeaux de bois ou paillis



Broyer ses végétaux c'est facile, cela évite d'encombrer la déchetterie tout en permettant de protéger et enrichir ses jardins et potagers ! C'est en tout cas ce que la Municipalité a voulu démontrer à plusieurs reprises en proposant aux habitants d'apporter leurs branchages sur un lieu communal pour les broyer afin de repartir avec des copeaux.

Autre formule plus simple encore : l'entretien des espaces verts communaux permet de constituer un stock important de paillis, fruit du broyage des branches et autres tailles réalisées durant l'année par les agents municipaux. La municipalité permet l'accès gratuit aux habitants, généralement au printemps, à ce tas de copeaux ainsi constitué. Le succès est immense pour les jardiniers !

L'entretien des espaces verts communaux : gestion différenciée et zéro phyto

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Loi Labbé interdit l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles au public.

La gestion différenciée consiste à pratiquer le mode d'entretien des espaces en fonction de leur fréquence, de leur usage et de leur localisation. Les fréquences d'intervention, ainsi que les moyens humains et matériels sont adaptés, en essayant de maintenir une gestion la plus douce possible. La gestion différenciée permet également de préserver la biodiversité.

Sur notre commune, trois degrés d'entretien ont été identifiés pour entretenir les 28 ha d'espaces verts, adaptables en fonction des situations climatiques :

- les espaces verts bénéficiant d'interventions fréquentes (hebdomadaires)
- les espaces verts dont l'entretien est moins intensif (tous les quinze jours)
- les espaces verts permettant de favoriser le développement naturel de la faune et la flore (1 à 2 fois par an)

La gestion différenciée apparaît comme une véritable alternative aux produits phytosanitaires.



**GUIDE
D'OBSERVATION
DES OISEAUX**

Zones d'implantation des
nichoirs sur la commune

Edito

Dans le cadre du budget participatif 2021, le projet de pose de nichoirs en faveur de la biodiversité a été plébiscité par les habitants lors des votes. C'est donc au cours de l'hiver 2022/2023 que le service technique municipal a installé pas moins de 43 nichoirs fournis par la LPO Anjou et le Club Nature, et financés par la municipalité. Ce guide a pour objectif de vous faire découvrir la commune d'une façon ludique et sous un autre angle. Serez-vous repérer les nichoirs installés... et mieux : observer la faune qui les entoure ? Nous vous souhaitons une agréable découverte !

Espèces d'oiseaux observables en fonction de la typologie des nichoirs installés

Moulineau domestique	Mésange bleue	Mésange charbonnière	Mésange
Chauve-souris arboricole / bâtis	Martinet noir		
Chouette hulotte	Chouette chevêche / huppée		

Participez au recensement des oiseaux en utilisant l'application « Naturalist »
 Cette application vous permet d'enregistrer de manière facile et rapide vos observations d'oiseaux et de nombreux autres groupes taxonomiques comme les mammifères, amphibiens, reptiles, papillons, libellules, etc...
 Téléchargez-la en flashant le QR CODE !

Nichoirs avec la LPO

Dans le cadre du budget participatif 2021, le projet de pose de nichoirs en faveur de la biodiversité a été plébiscité par les habitants lors des votes.

C'est donc au cours de l'hiver 2023 qu'ont été installés pas moins de 43 nichoirs, fournis par la LPO Anjou ou fabriqués par le Club Nature Junior et financés par la municipalité.

Pour l'occasion, un guide a été créé avec pour objectif de vous faire découvrir la commune d'une façon ludique et sous un autre angle, à la façon d'un « géocaching ».

Avez-vous pu repérer les nichoirs installés ? Et mieux : observer la faune qui les entoure ?

Retrouvez sur notre site internet ce guide à destination de tous !

saint-leger-de-linieres.fr/epanouir/balades



L'organisation annuelle de la fête de l'environnement

Chaque année en mai, la municipalité fête la nature !

Il s'agit d'un événement devenu incontournable pour certaines associations de la commune qui y participent assidûment, mais c'est aussi une occasion de mettre en lumière d'autres partenaires associatifs ou organismes qui travaillent pour préserver notre environnement.

La fête de l'environnement 2025 se prépare actuellement et nous reviendrons vers vous dans le prochain FIL pour vous en détailler le programme.



**D'ici-là, vous pouvez d'ores-et-déjà réserver
cette matinée du samedi 25 mai 2025 dans
votre agenda !**

Des écoles largement contributrices

Le saviez-vous ? Nos deux écoles sont des refuges LPO !

La signature de conventions refuges dans les deux écoles primaires a eu lieu en 2021, sous le parrainage et à l'initiative de la mairie, entre la LPO Anjou et les directrices des deux écoles.

Les réalisations effectuées sur les deux sites, sous les conseils avisés de la LPO, sont avant tout une occasion de sensibiliser de nombreux enfants et, par ricochet, de nombreux parents et amis, à la richesse et à la fragilité de la biodiversité.

Par exemple, au sein du groupe scolaire des Grands Chênes, les hirondelles sont choyées ! Elles ont une place privilégiée sous les rebords des toits, pour le plus grand bonheur des écoliers.

À l'école Claude Debussy, ce sont les abeilles qui sont heureuses ! Des zones « Bzzz » ont été identifiées dans la cour pour leur permettre de vaquer en toute quiétude.



La renaturation de la Coudre

En 2023, le SMBVAR (Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme) a contribué pleinement à la renaturation du ruisseau de la Coudre.

Plusieurs secteurs dans le bourg de Saint-Léger-des-Bois, et en sortie côté RD105, ont été témoins du remaniement du lit de la Coudre pour permettre une meilleure rétention des "à-coup d'eau" et des parties privées plus humides.

Le ruisseau a été nettoyé de la végétation envahissant son lit, resserré et rechargé en cailloux afin d'offrir plus d'espaces favorables à la biodiversité, ou encore élargi par endroit pour réduire la vitesse.

Une fois redessiné, le ruisseau a accueilli de nouvelles végétations sur une partie de son linéaire.

Des mares d'observation

Sur notre territoire communal, nous comptons pas moins de cinq mares, aux alentours desquelles nous pouvons observer la biodiversité.

À Saint-Jean-de-Linières :

- près du presbytère,
- aux anciennes douves situées en lisière de la forêt de Linières, projet mené par l'équipe enseignante de l'école Claude Debussy,
- aux Rocheries.

À Saint-Léger-des-Bois :

- sur le côté gauche de la rue du Moulin en direction du centre-bourg,
- à l'arrière de la salle Calebasse.

Au détour d'un chemin, chacun est invité à visiter ces réservoirs prisés par une faune et une flore multiples, ces lieux constituant des postes d'observation privilégiés.



La reconstruction de la station d'épuration de Saint-Léger-des-Bois

Saint-Jean-de-Linières est raccordée à la station d'épuration de la Baumette d'Angers.

En revanche, Saint-Léger-des-Bois est desservie par une station d'épuration par lagunage, construite en 1997, et qui saturait depuis quelques années.

Sa reconstruction répond aux nouvelles exigences réglementaires, à l'amélioration de la qualité des eaux rejetées en milieu naturel, et à l'évolution de l'urbanisation communale.

Cette nouvelle station de type « boues activées en aération prolongée » est dimensionnée pour 2 500 habitants et permet de traiter, avec un niveau de qualité élevé, jusqu'à 580 m³ d'eaux usées par jour. Elle ne génère ni bruits significatifs ni odeurs.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux ont été assurées et financées par Angers Loire Métropole. La nouvelle station est en fonctionnement depuis l'été dernier.



Station d'épuration de Saint-Léger-des-Bois

RESSOURCES HUMAINES

1 départ et 1 arrivée parmi les agents municipaux

Les mouvements du personnel (mutations, arrivées...) ponctuent l'année et accompagnent la structuration des services nécessaire au bon fonctionnement et à la continuité du service public rendu par la collectivité.

Denis DORGÈRE

Denis a été recruté en 2001 et titularisé en 2004 par la Commune de Saint-Léger-des-Bois en tant qu'adjoint technique territorial du service bâtiment.

Il aura accompli de nombreuses missions, avec beaucoup de sérieux et de plaisir. Nous retiendrons particulièrement ses talents de peintre, un vrai artiste à ses heures.

Nous le remercions pour son implication et sa grande disponibilité.

Il a désormais tout le loisir de profiter pleinement de son temps libre, nous lui souhaitons une belle retraite !



Guillaume PERRIER

Guillaume nous arrive de la commune de Chalonnes-sur-Loire.

Fort de 30 ans d'expérience au sein de différentes collectivités, il a œuvré en tant qu'agent polyvalent bâtiment et espaces verts. Il est arrivé en novembre pour rejoindre l'équipe des agents techniques avec une mission plus spécialement dédiée aux bâtiments.

Il mettra à profit ses compétences et sa polyvalence pour répondre aux nombreux besoins sur la commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



BÂTIMENTS

Inauguration du Centre Technique Municipal

Le Centre Technique Municipal, appelé aussi « CTM », a été inauguré début novembre en présence du Préfet de Maine-et-Loire.

Lors de la création de la commune nouvelle, les services techniques des deux communes déléguées ont été regroupés sur le site de Saint-Jean-de-Linières, plus approprié pour accueillir l'ensemble des effectifs.

Cependant, ces locaux, datant des années 70, nécessitaient un agrandissement supplémentaire et des mises aux normes importantes : énergie, transition écologique, mixité hommes-femmes, PMR, ...

La Municipalité s'est orientée vers une réalisation mixte : le réaménagement d'une partie des locaux existants et l'extension en pignon de l'entrepôt, ainsi que la création d'un appentis en façade Nord pour abriter le matériel, et l'agrandissement du hangar avec la fermeture hors d'eau hors d'air de l'ensemble.

Coût global de ces travaux : 507 710 €.

Participation de l'État à hauteur de 131 823 €.



Notez la date des rencontres de proximité

Partagez vos idées pour votre quartier

Échangez avec les élus

Prenez connaissance des projets en cours

LES RENCONTRES DE PROXIMITÉ

samedi 8 février 2025

de 9h30 à 10h30
Place des Jardinets
Saint-Léger-des-Bois

de 10h45 à 11h45
Place de la Croisée
Saint-Jean-de-Linières

VIE ÉCONOMIQUE



Fort du succès des années passées, la municipalité a le plaisir d'organiser la 3^{ème} édition du petit-déjeuner inter-entreprises, exclusivement réservé aux entreprises et auto-entrepreneurs de Saint-Léger-de-Linières, le **jeudi 23 janvier 2025**, de 8h à 9h à l'espace Galilée (Saint-Jean-de-Linières).

Cette rencontre simple et conviviale aura pour objectif de se présenter, faire connaissance, échanger, créer du lien, partager ses expériences, ses offres d'emploi, le tout autour d'un café et de quelques gourmandises.

Inscription gratuite
avant le 15/01/2024 par retour de mail auprès de
Aline BELLANGER : communication@saint-leger-de-linieres.fr

Installation d'une sophrologue à Saint-Jean-de-Linières

Retrouver confiance en soi et en la vie en apaisant votre mental, votre corps et vos émotions, je propose mes services en visio ou à domicile.



Contact : Camille Gauthey
 - Téléphone : **06 72 95 93 15**
 - Mail : **contact@camille-gauthey.fr**
 - Instagram : **camillegautheysophrologue**
 - Prise de rendez-vous :
<https://liberlo.com/profil/camille-gauthey/>



Planning des commerces ambulants

Afin d'informer la population des différents vendeurs itinérants présents sur l'ensemble de la commune, voici le planning récapitulatif de leur passage.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN		L'œuf du coin, maraicher Place Plantagenêt Olivier Jousset, charcutier de campagne (1 ^{er} mardi du mois) Place Plantagenêt				Olivier Jousset, charcutier de campagne (1 ^{er} samedi du mois) Place des Jardinets	Ferme aquacole de Dardenne, huîtres Place Plantagenêt Madikera Cocktails, plats antillais et punch (semaines impaires) Place Plantagenêt
MIDI			L'itinérant gourmand, burgers Parking Mairie				
APRÈS-MIDI				Pommes des prés, pommes/jus de fruits bio (semaines impaires de sept. à avril) Place Plantagenêt CarVrac épicerie vrac (semaines impaires) Esplanade de la Coudre			
SOIR	Pizza du Frêne Parking Mairie	Pizza Marcello Route Nationale Gastro'nomade, burgers/tenders Parking Mairie	Pizza Marcello Route Nationale Complètement food, burgers/panini Parking Mairie	Pizza Marcello Route Nationale	Pizza Marcello Route Nationale		Pizza Dali Route Nationale Pizza Marcello Place de la Coudre

SAINT-LÉGER-DES-BOIS / SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

Un bel esprit de fête au repas des aînés 2024 !

Était-ce la couleur rouge flamboyante des décorations de table ?

Était-ce le dynamisme des élus venus accueillir et servir leurs invités ?

Était-ce la chaleur des deux musiciennes prêtes à donner de la voix sur la piste de danse ?

Beaucoup de cela sans doute... sans compter la bonne humeur contagieuse des convives eux-mêmes !

Ainsi, samedi 16 novembre, les aînés de la commune âgés de plus de 70 ans et leur conjoint se sont retrouvés en toute convivialité autour d'un délicieux repas et d'une animation musicale haute en couleurs dans le cadre du traditionnel « repas des aînés » organisé par la Municipalité.

Avec un enthousiasme qui n'est plus à démontrer, ce ne sont pas moins de 150 personnes qui ont répondu présent pour partager ce moment festif et très attendu au sein de l'espace Galilée.

Les élus ont rappelé leur joie immense de pouvoir partager cette journée avec eux et ont souligné l'importance de cette rencontre annuelle placée sous le signe du lien social et de la solidarité.

Grand succès pour ce bon repas préparé par « Au P'tit Chez Soi Traiteur », l'alléchante trilogie de desserts de la boulangerie « La Fournée de Pierre » artisans de la commune et les appétissantes bouchées apéritives confectionnées plus tôt dans la matinée par les jeunes de la commune (Goupe « J2L ») ; enfin, l'extraordinaire ambiance musicale et festive proposée par un nouveau duo féminin : @vinciane egonneau et @nathalie cht

Une belle édition 2024 donc ! Vivement l'année prochaine...



Partagez vos vacances, devenez « famille de vacances » !

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie : accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous :

- au 02 41 88 85 65

- afvdev.490@secours-catholique.org

- **Secours Catholique,**

15 rue de Brissac, 49000 Angers



Une mutuelle communale à destination des habitants

Constatant que de nombreuses personnes renoncent à leur couverture santé et en conséquence à des soins, pour des raisons financières, le CCAS de Saint-Léger-de-Linières a réengagé une réflexion sur ce sujet en lançant un nouvel appel à partenariat en vue de proposer plusieurs mutuelles communales pour laisser le choix aux habitants.

Aussi, trois mutuelles santé ont été retenues par le CCAS. Il s'agit, par ordre alphabétique, de Axa, Groupama et Mutualia.

Celles-ci ont assuré une permanence sans rendez-vous en décembre dernier.

Vous avez manqué cette date et souhaitez des informations complémentaires ou solliciter un rendez-vous ?

Contactez l'accueil de votre mairie.

Une mutuelle communale à destination des habitants ?

Le CCAS de Saint-Léger-de-Linières
vous propose 3 mutuelles Santé :



RENSEIGNEMENTS

à l'accueil de votre mairie

ou par téléphone : 02 41 39 55 36

ou mail : social@saint-leger-de-linieres.fr

C.L.A.P.



Culture Linières Animation Programmation

L'équipe de CLAP vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 !

Le samedi 25 janvier

Nous commencerons la nouvelle année avec de la **musique Irlandaise**. Le groupe **Inish Dew** nous invite à un voyage festif en Irlande entre tradition et folk.

Ce concert aura lieu dans une ambiance de pub Irlandais.



Le vendredi 28 février

Nous vous proposerons ensuite, comme chaque année, un spectacle pour enfants à la salle Calebasse de Saint-Léger-des-Bois.

Ce spectacle « **L'elixir des rêves** » par **Edouard Nox** enchante les amateurs de magie.

Il aura lieu le vendredi 28 février à 18h30 au tarif unique de 5 €.



Le Samedi 22 mars

Nous accueillerons **Maria Pereira** pour un concert de Fado.

Maria accompagnée par deux musiciens nous entrainera dans l'ambiance envoûtante du **Fado**.



Nous vous attendons nombreux pour assister à ces spectacles qui rythment la vie culturelle de notre commune.

Hormis pour le spectacle jeune public au tarif unique de 5 €, les tarifs en vigueur sont : 12 € en normal, 8 € en réduit, et une carte d'adhésion annuelle à 8 € permettant de bénéficier du tarif réduit.

Les réservations peuvent se faire par internet avec un paiement par carte bancaire et mise à disposition des billets.

Les réservations par téléphone restent possibles.

À bientôt

L'équipe de CLAP

Contact :

www.clapstjean.com

02 41 39 72 29 / 06 95 72 50 58



CINEMA BALAD'IMAGES

Familles rurales de Saint-Léger-de-Linières

L'association sera encore présente en 2025 !

Nous projetons un film par mois, ainsi que des séances enfants.

Cette année, une projection aura lieu à l'espace Galilée, en plus de celles de la salle Calebasse.

Voici le calendrier des dates de projection :

Judi 20 février, séance enfants
Salle Galilée à 14h30

Judi 20 février, séance adultes
Salle Galilée à 20h30

Vendredi 25 avril, Ciné école
Salle Calebasse

Vendredi 25 avril, séance adultes
Salle Calebasse à 20h30

Les titres des films sont communiqués **15 jours avant la séance** par différents moyens de diffusion :

- Application IntraMuros
- Affichage commerces
- Tracts dans les boites aux lettres
- Panneaux en bois à l'entrée de Saint-Léger-des-Bois

Tarifs

Adultes : 5,5 € (4,5 € pour les adhérents)

Enfants de moins de 14 ans : 4 € (3 € pour les adhérents)

Vous avez des questions et/ou êtes intéressés par à notre association ? Contactez-nous par mail :

famillesrurales.saintlegerdelinieres@lilo.org



BIBLIOTHÈQUE ABCD du réseau Latulu



Vous êtes nombreux à emprunter des ouvrages, vous êtes aussi les bienvenus aux animations, y compris les personnes non adhérentes.

Depuis le début de l'année, des temps forts ont eu lieu sur le thème de la nature.

Sur la même dynamique, nous vous proposons le **vendredi 24 janvier** notre animation « soupe et lire » (lectures à voix haute pour petits et grands, suivies d'une dégustation de soupes), en lien avec l'opération nationale « Les nuits de la lecture ».

Sous réserve d'une adhésion à la bibliothèque, **le portail gratuit du Bibliopole permet de profiter d'une offre pléthorique en ligne** : cinéma, auto-formation, presse...

Trois nouveaux bénévoles ont rejoint l'association : Charlotte Sapolin, Christel Gautier et Dominique Géraud.

À vos agendas !

Mardi 7 janvier, « Raconte-moi une histoire » pour les tout-petits jusqu'à 3 ans,

Vendredi 24 janvier, « Soupe et lire »,

Samedi 25 janvier, Assemblée générale,

Mercredi 26 février, « L'heure du conte » à partir de 4 ans.



Spectacle de Noël avec Cindy

Contact : 09 70 21 03 80
abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr /

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi : 16h à 18h

Mercredi : 17h à 19h

Samedi : 10h à 12h

1^{er} dimanche du mois : 10h à 12h

ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT ANJOU



Après une année 2024 bien remplie, le musée du Petit Anjou prépare activement 2025.

Nous commencerons avec l'animation « Les Savoir-Faire » **les samedi 8 et dimanche 9 mars.**

Les bénévoles présenteront les travaux réalisés, et notamment les techniques impressionnantes du rivetage et du sablage. **Ils réaliseront durant le week-end une voie ferrée de 5 m.** Chacun pourra découvrir les étapes d'une telle installation, et l'acheminement des matériaux avec notre locotracteur.

En parallèle, des menuisiers s'affaireront sur la restauration de l'habitacle de l'autorail De Dion Bouton et du fourgon ; notre mécanicien sera aux petits soins de la draine ; un maçon assurera la réfection du mur du quai de marchandises ; un chef de gare s'activera à restaurer diverses lanternes ferroviaires ; et notre modéliste astiquera ses maquettes.

Nous souhaitons associer des lycées professionnels pour présenter leurs formations et venir avec les jeunes réaliser une pièce au Petit Anjou.

Chocolat et vin chaud, crêpes et galettes, réchaufferont les mimines.



Contact :
contact@petit-anjou.fr / 02 41 39 75 51

Gare du Petit Anjou,
9 route de Bouchemaine, Saint-Jean-de-Linières

COMITÉ DES FÊTES



Le cochon grillé revient le 15 mars 2025 !

Après le succès retentissant de notre repas en 2024, nous sommes ravis de vous annoncer que le cochon grillé fait son grand retour à la salle Galilée !

Rejoignez-nous pour une soirée festive placée sous le signe de la convivialité, de la bonne humeur et de la gastronomie.

Au menu : apéritif convivial ; assiette de saveurs antillaises qui vous feront voyager ; porcelet rôti à la broche sur le feu de bois ; dessert gourmand pour une touche sucrée ; digestif pour clore en beauté le repas.

Ambiance musicale : assurée par un DJ pour une soirée animée et dansante !

Prix de la soirée : 28 €

Réservez vite votre place en envoyant un mail à : cdf.linierois@gmail.com ou en appelant le 06 29 13 09 46

Ne manquez pas cet événement incontournable, une soirée à ne pas rater !



**CALENDRIER
VENTES
SPECIALES**
A SAINT JEAN DE LINIÈRES
1er semestre 2025

- Informatique : 17-18 janvier
- Linge de maison : 31 janvier et 1er février
- Horloges : 7-8 février
- Outillages / jardinage : 7-8 mars
- Livres et Disques : 14-15 mars
- Photographie : 21-22 mars
- Dentelles : 4-5 avril
- Informatique : 11-12 avril
- Horloges : 16-17 mai
- Bijoux : 6-7 juin

**Sans oublier, tous les premiers samedis après-midi du mois, notre vente Timbres
tous les derniers samedis du mois, notre vente Mercerie !**



CLUB PHOTO 24 X 36



Les lauréats du concours

Notre 40^{ème} expo-concours a rencontré un vif succès :

- 165 photos (81 N&B, 84 couleur),
- 26 participants dont 5 individuels et 6 clubs photo,
- 10 photos au concours enfants (CM2 de l'école des Grands Chênes),
- Plus de 150 visiteurs pour l'exposition, sans compter les participants au concours,
- 3 groupes musicaux ont animé les deux après-midis de l'exposition (pop-folk, orgue de barbarie, cuivres)

Thèmes pour le concours 2025 :

- « Couchés de soleil » en couleur,
- « La brume » en N&B..

La vie du club :

- Atelier « critique » à venir sur « le contraste de couleurs »,
- Atelier technique à suivre sur « la macro »,
- Remise en service de notre imprimante A3 pour tirage des photos N&B,



Renseignements :
clubphoto24x36@gmail.com
Site internet :
<https://club-24x36.s2.yapla.com/>



L'expo animée

CLUB DE L'AMITIÉ

Vous êtes les bienvenus à notre assemblée générale le **jeudi 16 janvier 2025 à 13h30 à l'espace Carré d'As.**

Rappel du programme à venir pour nos adhérents :

- **22 février** : choucroute à l'espace Carré d'As ;
- **4 mars** : spectacle « magie italienne » à Baugé de 15h à 17h,
- **31 mars** : rencontre départementale « Bowling » à Beaucouzé

Retour sur le repas spectacle en octobre dernier au Louroux Béconnais :

Un groupe de 10 personnes de Saint-Léger-de-Linières était présent et réellement satisfait du repas comme du spectacle proposé.



Contactez-nous pour rejoindre le club.

Nous pourrions vous fournir le planning 2025 de nos activités variées.

Renseignements et inscription :

Michel GAULTIER, président : 06 88 06 57 19

rene-michel.gaultier@orange.fr

Nicole POIRIER, trésorière : 06 22 69 65 38

Nicole CHASSERIAUD, secrétaire : 02 41 39 71 27

LAL (LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS)



Notre association regroupe 11 activités diverses :

Couture – Cyclotourisme – Danse en Ligne – Dance kids – Gym douce – Gym active d'entretien – Pilates – Sophrologie – Volley Ball loisirs – Yoga – Zumba adultes

Vous trouverez, ci-dessous, le planning des activités 2024/2025 proposées :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
M A T I N		CYCLO TOURISME HOMMES Printemps/Été/ Automne : 8h30 Hiver : 14h		CYCLO TOURISME FEMMES Printemps/Été/ Automne : 8h30 Hiver : 14h	CYCLO TOURISME HOMMES Printemps/Été/ Automne : 8h30 Hiver : 14h
					GYM DOUCES 11h à 12h Carré d'As
A P R È S - M I D I	COUTURE 14h à 18h Forêttrie	PILATES 1 17h20 à 18h10 Carré d'As	YOGA 19h à 20h15 Carré d'As	SOPHROLOGIE 1 17h55 à 18h55 Presbytère	
	DANCE KIDS 18h20 à 19h Carré d'As	GYM ACTIVE D'ENTRETIEN 19h à 20h Carré d'As	ZUMBA ADULTES 20h30 à 21h30 Carré d'As	SOPHROLOGIE 2 19h à 20h Presbytère	
	DANSE EN LIGNE 1 19h à 19h50 Carré d'As	PILATES 2 20h50 à 21h40 Carré d'As		VOLLEY LOISIR 21h à 0h Linières	
	DANSE EN LIGNE 2 19h50 à 20h50 Carré d'As				

Il est toujours possible de venir découvrir les activités suivantes :

Gym douce / Gym active d'entretien / Sophrologie / Yoga / Volley Ball.

Pour toute information sur l'association, consultez notre site internet :

<https://lal-saintjean.wixsite.com>

Emmanuel MARION, Président / Delphine MARION, Vice-Présidente

Contact mail : lal.saintjean@gmail.com



THÉÂTRE EST MON VILLAGE

Après avoir fait salles combles avec leur spectacle « On a dit court », le 31 octobre au sein de la CAPEB à Beaucouzé et à la Calebasse les 1^{er} et 3 novembre, la troupe « La coudre aux yeux » travaille sur un nouveau projet théâtral. Il sera cette fois-ci présenté à l'espace Galilée le week-end du 14 juin 2025. Comme lors du premier spectacle, rires et bonne humeur sont assurés !

Théâtre est mon village c'est aussi deux troupes enfants. Cette année, les groupes sont plus que complets grâce à l'arrivée de nouveaux jeunes comédiens dynamiques et motivés. Ils ont pu monter une première fois sur scène en décembre lors d'un spectacle de théâtre d'improvisation. Désormais, ils travaillent d'arrache-pied sur un spectacle écrit et mis en scène par Isabelle Becker qui sera présenté le week-end du **23 mai 2025 à la Calebasse**.

N'hésitez pas à noter ces dates dans votre agenda. Les réservations sont bien entendues possibles dès aujourd'hui !

theatreestmonvillage49@gmail.com
ou 06 69 49 52 92

Théâtralement vôtre !

CIE LES IMPROSTEURS

La Compagnie des ImprostEURs vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 !



L'année théâtrale se déroule comme "sur des roulettes" avec des ateliers complets, des petits aux adultes. **Isabelle ACENSIO BECKER** pétillante d'imagination et de bonne humeur.

Les 8 et 9 novembre, à l'espace Galilée, et le 30 novembre dernier, à Bécon Les Granits, Les ImprostEURs jouaient "Sens dessus Dessous" : salle comble, joyeuse et rayonnante !

La troupe se déplacera au Louroux-Béconnais le **8 février 2025**, pour rejouer « Sens Dessus Dessous » au profit de l'Association RÊVE.

Autres dates à venir :

- les **16, 17 et 18 mai 2025**, spectacle des enfants et ados,
- les **23 et 24 mai 2025**, spectacle des Improvistes.

Soyez au RDV, ils promettent de belles répliques !

Théâtralement Vôtre

lesimprosteurs49.wixsite.com/lesimprosteurs

Yohann ADAMIS - 06 26 43 01 02



DON DU SANG

Association du don de sang bénévole de St-Léger-de-Linières, St-Lambert-la-Potherie et Beaucouzé

En 2025, restons tous mobilisés !

L'année 2024 se termine mais pas le combat contre les maladies du sang...

Rappelons qu'un don, c'est 3 vies sauvées ! Alors nous vous attendons nombreux pour ces temps de partage et de solidarité !

Pour plus d'information et si vous êtes intéressés pour rejoindre le combat, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail suivante :

dondusangbeaucouze@gmail.com

ou via le site de l'Établissement Français du Sang :

<https://dondesang.efs.sante.fr/>



L'association des donneurs de sang bénévoles a le plaisir de vous informer des collectes à venir



APE CLAUDE DEBUSSY SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES



Notre super loto est de retour pour la deuxième édition !

Nous vous attendons nombreux le **dimanche 9 mars 2025 à 14h** à l'espace Galilée à Saint-Jean-de-Linières.

Ouverture des portes dès 12h30 !

2 200 € de cartes cadeaux à gagner dont 150€ de cartes cadeaux ATOLL !

Nous vous conseillons fortement de réserver dès aujourd'hui auprès de notre animatrice loto au numéro suivant : **06 38 46 23 74**.

Votre réservation sera maintenue jusqu'à 13h30 le jour J.

Pensez à vous munir de vos jetons ! Vous n'en avez pas ?

Pas de panique, nous prévoyons une vente sur place.

Le loto ne convient pas aux enfants de moins de 8 ans.

Restauration sur place avec buvette au profit de l'APE Claude Debussy (panini ou hot dog, crêpes, gaufres, gâteaux maison, boissons fraîches ou chaudes, bières, café, thé...).

**Pour nous joindre : apestjeandelinieres@gmail.com
Facebook ou Instagram « [apeclaudedebussy](#) »**

SUPER LOTO

Dimanche 9 mars 2025 14h00
Salle Galilée SAINT JEAN DE LINIÈRES

Organisé par l'APE de l'École Claude Debussy
Ouverture des portes 12h30

2200€ de cartes cadeaux

l'atoll 1 carte-cadeau de 700€

1 carte-cadeau de 200€	1 carte-cadeau de 150€
1 carte-cadeau de 100€	1 carte-cadeau de 70€
1 carte-cadeau de 60€	1 carte-cadeau de 50€
7 cartes-cadeaux de 30€	7 cartes-cadeaux de 20€

CARTE SPÉCIALE : 1 carte-cadeau de 100€
 LOTO PLUS : 1 carte-cadeau de 50€ - 70€
 FUSÉE : 1 carte-cadeau de 40€ - 60€ - 80€
 BINGO : 1 carte-cadeau de 20€ - 40€ - 60€

la carte : 3€ - les 6 cartes : 12€ - les 10 cartes : 17€
 planche de 6 : 10€ - planche de 10 : 15€ - planche de 12 : 20€
 1 planche de 6 + 6 bingo + 1 loto plus : 15€
 1 planche de 10 + 6 bingo + 1 loto plus : 20€

RÉSERVATION FORTEMENT CONSEILLÉE
RÉSERVATION MAINTENUE JUSQU'À 13h30

Animation et réservation: ARMELLE GROLLEAU 06.38.46.23.74
 Restauration sur place : Hot Dog, crêpes, gâteaux, boissons...



APE LES GRANDS CHÊNES SAINT-LÉGER-DES-BOIS

Après « l'APERo » musical de la rentrée et la traditionnelle boum d'Halloween, le programme 2025 de l'APE prévoit encore de beaux rendez-vous !

Dès le 15 mars, les enfants pourront préparer leurs plus beaux déguisements pour participer à notre carnaval.

Pour les gourmands, **rendez-vous le 27 avril** pour notre événement de Pâques.

Pour clôturer l'année scolaire en beauté, la **fête de l'école se tiendra le 29 juin**. Cette journée sera riche en animations et stands de jeux. L'occasion pour les familles et habitants de la commune de se retrouver et de passer ensemble une journée festive.

Côté vente, dès janvier vous pourrez retrouver les biscuits Saint-Michel et des potes.

Nous espérons vous voir nombreux à nos événements et vous remercions pour votre soutien continu.

Pour rester informés de nos actualités, suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, WhatsApp.



Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025.

AJC



ASSOCIATION DES JARDINIERS DE LA COUDRE

L'année 2024 a été ponctuée de rencontres et d'animations : soirée galettes, soirée crêpes, fête de l'environnement, fête de la musique, forum des associations, rencontre conviviale aux jardins avec l'association ABCD...



L'année 2025 débutera par l'assemblée générale fixée le vendredi 17 janvier à 19h30, à l'issue de laquelle nous partagerons un moment convivial.

En 2024, tous les jardins ont été occupés, tant sur le site des Ferrières que sur celui de Légery. Il en est de même pour le poulailler de Légery. Actuellement, une parcelle de 150 m² est à louer sur le site des Ferrières.

Si vous êtes intéressés, merci d'adresser un mail à : ajc49170@gmail.com.

La municipalité nous a informés de l'implantation au printemps prochain, sur le site des Ferrières, d'une cabane de quatre places qui permettra la location de **4 parcelles : 2 de 150 m² et 2 de 100 m²**.

Avis aux futurs jardiniers !

Le jardinage est un excellent moyen de sortir, faire de l'exercice, passer du temps avec sa famille ou ses amis. C'est un passe-temps amusant et gratifiant qui peut être pratiqué à tout âge !

L'AJC vous souhaite une BELLE ET HEUREUSE ANNÉE, que nous espérons fructueuse en récoltes !

TENNIS CLUB DE L'OCÉANE



Le TCO a débuté sa nouvelle saison avec 140 adhérents et un nouveau bureau :

- Président : Didier Augeul
- Vice-président : Pascal Burgevin (responsable tournois seniors)
- Secrétaire : Agnès Personne
- Trésorier : Michel Brunet
- Responsable championnats seniors : Jérôme Phelippeau
- Responsable site internet TCO : Aymeric Sagnier
- Communication réseaux sociaux : Laurent Legentil

L'équipe enseignante est composée d'Antoine Phelippeau et d'Adrien Jutel, tous deux titulaires du Brevet d'état JEPS.

Offres spéciales du 1^{er} janvier au 31 août 2025 :

- 1) Cours d'initiation ou de perfectionnement, en fonction de votre niveau et de votre âge, sur les deux courts en terre battue à la halle tennis de St-Léger-des-Bois (sauf le jeudi).
Essai gratuit. Contact : Antoine Phelippeau - 06 18 32 22 02
- 2) Accès aux infrastructures sans cours (pour les habitants de Saint-Léger-de-Linières) aux prix de 80€ pour les adultes et 55 € pour les jeunes.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter :

tennisclub.oceane@laposte.net

Site internet : club.fft.fr/tc-oceane/

Facebook : [TennisClubOceaneStLeger](https://www.facebook.com/TennisClubOceaneStLeger)

AMAP « LES TERRES DU MILIEU »

ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

Pour tous ceux qui aiment savoir d'où vient ce qu'ils mettent dans leur assiette sans se prendre la tête avec des étiquettes à rallonge...

Pour ceux qui veulent consommer des produits locaux mais qui n'ont pas le temps ni l'envie de se renseigner sur les producteurs des environs...

Pour ceux qui aiment acheter directement aux producteurs...

Pour ceux qui aiment pouvoir partager des moments sympas et conviviaux avec les producteurs et les gens en général...

Pour ceux qui ont envie de soutenir le Made in Anjou...

Pour ceux qui veulent tester de nouvelles saveurs et recettes...

Et pour tous les autres aussi...

Venez découvrir nos 20 contrats producteurs et le fonctionnement de notre AMAP sur : amaplesterresdumilieu.fr



AMAP Les Terres du Milieu

Vos paniers de produits bio et locaux

Maintenir et promouvoir une agriculture de proximité, écologiquement saine, socialement équitable et économiquement viable pour l'agriculture, tout en renforçant le lien entre agriculteurs et consommateurs.



LMB - LAMBOISIERES MARTIN BASKET

FOOTBALL CLUB



ST JEAN – ST LAMBERT –
ST LEGER – ST MARTIN)

Sensibilisation aux règles et aux bons comportements

Depuis septembre 2024, le club a créé une commission arbitrage. L'objectif est de sensibiliser les licenciés à l'arbitrage et de les former pour qu'ils puissent à leur tour arbitrer des catégories plus jeunes. L'équipe pédagogique, composée d'arbitres officiels du club, a déjà organisé plusieurs ateliers afin de présenter le rôle de l'arbitrage et le décryptage des règles ou lois du jeu.

À travers des mises en situation sur la prise de décision, et des démonstrations sur la posture et la gestuelle de l'arbitre, les joueurs ont découvert les subtilités d'un rôle souvent méconnu mais fondamental. **Ces formations rappellent également l'obligation de respecter l'arbitre et d'adopter une attitude irréprochable à leur égard.**

Enfin, le club espère aussi susciter des vocations pour pratiquer l'arbitrage et vivre sa passion autrement.

Prochaines animations :

- **soirée dansante le 1^{er} mars** à St-Jean-de-Linières ;
- **tournoi jeunes les 14 et 15 juin** à St-Lambert-la-Potherie.

Contact : 07 87 37 82 18

fcljlm49@gmail.com

Site : www.stjeanstlambertfc.fr



L'équipe pédagogique d'arbitrage

Notre pratique diversifiée du basket permet à tous de s'épanouir, de 3 à 90 ans, et plus ! Cette année, 515 licenciés participent à la vie du club.

Au niveau des résultats sportifs, les équipes sont au rendez-vous avec les Seniors : SF1 en Nationale 2, la SF2 et la SG1 en Région, les équipes premières de jeunes en Région et InterRégions. Mais pas que : nos équipes départementales et jeunes progressent bien dans la pratique.

Au niveau du basket Vivre Ensemble, les séances sont bien suivies en Basket Loisirs, BaskeTonic, BasketRenfo, Basket Santé et en Baskin (basket inclusif).

Dates des prochains stages :

- 17 et 18 février pour les 6/11 ans,
- 19 et 20 février pour les 12/18 ans.
- du 14 au 18 avril pour le stage de Printemps.

Vifs remerciements aux bénévoles qui s'impliquent chaque semaine avec nos éducateurs pour faire vivre l'esprit LMB !

N'hésitez pas à venir le week-end découvrir l'ambiance, encourager ou être simple spectateur.



Nous en profitons pour souhaiter à tous une très bonne année 2025.

Contact : Marie-Hélène SUREAU – 06 44 02 42 27

Rendez-vous sur le site du club / Instagram / Facebook pour retrouver les informations du LMB.

PÉTANQUE ST JEAN - ST MARTIN



Depuis l'assemblée générale du 25 octobre dernier, le bureau élu se compose de 10 personnes.

Nos entraînements ont lieu les lundis et jeudis à 14h, et les mercredis et vendredis à 20h.

Pour la reprise des licences, les permanences se dérouleront de 9h30 à 12h : **4 et 11 janvier 2025.**

Le club va organiser son **2^{ème} concours d'hiver vétérans** la semaine **du 6 au 10 janvier 2025**, avec 88 équipes sur 4 jours. Le vendredi marquera la finale avec 20 équipes.

Autre date à retenir : **le 7 février 2025 à l'espace Galilée** pour notre **traditionnel concours de belote**, où tous les participants repartiront avec un lot.

En Coupe de France, notre équipe poursuit son chemin avec deux victoires contre la Mothe-Achards, puis le club de Pornic.

Un grand merci aux communes de St-Léger-de-Linières et St-Martin-du-Fouilloux, sans oublier nos fidèles sponsors, pour leurs aides matérielles et financières.

Lieu d'entraînements et concours :

Halle multi-activités, Lieu-dit Les Hauts-champs
Route de Savennières, Saint-Jean de Linières

Contacts :

Léon Jérigné : 06 68 78 99 09 / Jean-Claude Dechereux : 06.76.95.12.50

Tribune du groupe minoritaire : Liste « Proximité Citoyenne »

Le groupe « Proximité Citoyenne » n'a pas souhaité proposer d'article pour ce bulletin.

INFOS pratiques

S'informer des actualités communales, c'est facile !

Plusieurs outils numériques,
pour tous les âges, pour tous les goûts :

- **L'application « IntraMuros »** qui vous tient informé(e) en temps réel.
Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone via :



et sélectionnez la commune pour recevoir les notifications dès qu'une actu est postée.

- **Le site Internet de la commune :**
saint-leger-de-linieres.fr

- **Les réseaux sociaux :**



Recensement par le service départemental des anciens militaires blessés de l'ONACVG de Maine-et-Loire

Depuis plusieurs années, le ministère des Armées a renforcé et développé l'accompagnement des militaires victimes de blessures physiques et psychologiques.

L'Office national des combattants et victimes de guerre (ONACVG) a été désigné pour assurer le suivi de ces personnes sorties de l'institution.

Tous les soldats blessés en opérations, titulaires d'une pension militaire d'invalidité et ressortissants de l'ONACVG peuvent, à ce titre, bénéficier du soutien des services départementaux : écoute, orientation, soutien administratif, mise en œuvre des droits (carte du combattant, carte d'invalidité ou carte européenne de stationnement), aides financières, reconversion professionnelle, prestations de service (aide-ménagère, télésurveillance, portage de repas, aménagement à la suite d'une maladie ou d'un handicap), adoption des enfants par la Nation...

Contact :
Service départemental
de l'ONACVG de Maine-et-Loire
Cité administrative
15 bis rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS CEDEX 01
Tél. : 02 41 47 82 98
sd49@onacvg.fr



mémoire et solidarité

INCIVILITÉS

Tout un chacun a des droits et des devoirs en tant que citoyen.
 La municipalité constate de trop nombreuses incivilités au quotidien.
 Aussi, rien ne vaut un petit rappel pour que prime le bien-vivre ensemble.

	<p>Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du lundi au vendredi, jours ouvrables : 8h30 – 12h / 14h – 19h30 - le samedi : 9h – 12h / 15h – 19h - le dimanche et jours fériés : 10h – 12h
	<p>Les riverains doivent obligatoirement nettoyer les mauvaises herbes et élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.</p>
	<p>Le brûlage à l'air libre de vos déchets verts (tonte, taille de haie...) sur votre propriété est interdit, et ce toute l'année (hors dérogation). C'est une pratique polluante pour l'environnement et hautement néfaste pour votre santé et celles de vos voisins.</p> <p>Plusieurs solutions existent : paillage, kit mulching, dépôt en déchetterie, mise à disposition gratuite d'un composteur, location de broyeur (renseignements auprès d'Angers Loire Métropole).</p>
	<p>Pour vos encombrants, tout comme vos déchets verts, les Légérois ont la chance d'accueillir une déchèterie sur leur commune. Profitez-en !</p> <p>Si celle-ci est fermée, repassez plus tard : abandonner ses encombrants et autres déchets est un acte hautement sanctionnable (contravention pouvant aller de la 1ère à la 4ème classe, ou d'une peine d'emprisonnement de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000 €).</p>
	<p>Des poubelles sont réparties sur l'ensemble de la commune, mais vous en avez également à votre domicile. La nature vous dit merci !</p>
	<p>Les chiens doivent être tenus en laisse et/ou se promener sous la surveillance de leur maître.</p> <p>Les chiens catégorisés doivent être déclarés en mairie et porter une muselière sur le domaine public. Toute déjection canine doit être ramassée par le propriétaire de l'animal. Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !</p>
	<p>Le stationnement est bien souvent source de conflits entre riverains.</p> <p>Les habitants disposant de places de stationnement sur leur parcelle doivent les utiliser prioritairement. Il existe également de nombreux parkings répartis sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs peuvent faire quelques pas pour rejoindre leur domicile, école ou commerce.</p> <p>Les conducteurs doivent également respecter les parkings « minute », ainsi que les limites des emplacements (personnes à mobilité réduite, professionnels de santé/livreurs...) et ne pas mordre sur les trottoirs réservés aux piétons, poussettes, ni à l'entrée des chantiers en cours, les pistes cyclables...</p> <p>Les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation ont l'interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours. La Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière.</p>
	<p>Les zones 30 ou zones partagées sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables : merci de respecter les limitations de vitesse.</p>
	<p>Jean-Marc MONTALLER, conciliateur de référence pour Saint-Léger-de-Linières, peut vous aider à trouver une solution à l'amiable dans le cadre de ses compétences : conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, problèmes liés à un contrat de travail, litiges liés à la consommation, au droit rural, entre commerçants...</p> <p>Pour le contacter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permanence à la Mairie de Saint-Georges-sur-Loire le 2^{ème} mercredi du mois : 02 41 72 14 92. - Permanence à la Mairie de Beaucouzé le 4^{ème} mardi du mois : 02 41 48 00 53.

RAPPEL : des contrôles inopinés peuvent avoir lieu et donner suite à des contraventions.

AGENDA

JANVIER - AVRIL 2025



JANVIER

- 6-10 **Pétanque St-Jean/St-Martin**, concours d'hiver vétérants
- 7 **Association ABCD**, « Raconte-moi une histoire », bibliothèque square des Jardinets
- 10 **Municipalité**, Cérémonie des vœux, espace Galilée, 20h30
- 16 **Club de l'amitié**, assemblée générale, Carré d'As, 13h30
- 17 **AJC**, assemblée générale, 19h30
- 18 **Municipalité**, sortie hiver ABCi avec la LPO, parking Galilée, 14h30/16h30
- 23 **Municipalité**, petit déj inter-entreprises, sur inscription, espace Galilée
- 24 **Association ABCD**, « Soupe et Lire », bibliothèque square des Jardinets
- 25 **Association ABCD**, assemblée générale, bibliothèque square des Jardinets
- 25 **CLAP**, concert folk Irish Dew, espace Galilée, 20h30
- 31 **Don du Sang 49070**, collecte de sang, Saint-Lambert-la-Potherie, 16h / 19h30

FÉVRIER

- 6 **Municipalité**, conseil municipal (DOB), salle du Conseil, 20h30
- 7 **Pétanque St-Jean/St-Martin**, concours de belote, espace Galilée
- 8 **Municipalité**, rencontres de proximité, place des Jardinets, St-Léger-des-Bois, 9h30/10h30
- 8 **Municipalité**, rencontres de proximité, place de la Croisée, St-Jean-de-Linières, 10h45/11h45
- 10-11 **Club nature junior**, journées d'animation sur inscription, La Forêtrie
- 17-18 **LMB**, stage 6/11ans
- 19-20 **LMB**, stage 12/18ans
- 20 **Familles rurales – Balad'images**, séance cinéma enfant, espace Galilée, 14h30
- 20 **Familles rurales – Balad'images**, séance cinéma adulte, espace Galilée, 20h30
- 22 **Club de l'amitié**, choucroute, espace Carré d'AS
- 26 **Association ABCD**, « L'heure du conte », bibliothèque square des Jardinets
- 28 **CLAP**, spectacle enfant « L'Élixir des rêves », salle Calebasse, 18h30

MARS

- 1 **FCLJLM**, soirée dansante
- 6 **Municipalité**, conseil municipal (vote du budget), salle du Conseil, 20h30
- 7 **LAL**, soirée spéciale « danse en ligne », 18h30/23h
- 8-9 **Amis du Petit Anjou**, animation « Les Savoir-faire », musée ferroviaire du Petit Anjou
- 9 **APE Claude Debussy**, loto, espace Galilée, 14h
- 15 **APE Les Grands Chênes**, carnaval
- 15 **Comité des fêtes**, soirée « cochon grillé », espace Galilée, 19h30
- 22 **CLAP**, concert fado « Maria Pereira », espace Galilée, 20h30

AVRIL

- 12 **Municipalité**, sortie Printemps ABCi, parking Galilée, 17h30
- 14-18 **LMB**, stage de printemps
- 22 **Don du Sang 49070**, collecte de sang, espace Galilée, 16h / 19h30
- 25 **Familles rurales – Balad'images**, séance cinéma adulte, salle Calebasse, 20h30
- 27 **APE Les Grands Chênes**, Pâques